

LE DAUPHINE LIBRE
CRENOUILLE

6 JUIN 1964

A l'occasion de la Biennale LA « MARMITE », de Plaute ce soir au Château



A l'occasion de la Biennale de Paris, le théâtre de la Mandragore présentera, ce soir, au château, la « Marmite », une adaptation de Plaute.

Selon la tradition grecque, c'est avec des masques que joueront les acteurs. Le masque lui-même est un art, on le voit grâce à celui-ci attribué au personnage de Lyconides.

Location au château et à la Boîte à Musique.

(Reproduction D.L.).

LE COURRIER SAVOYARD
ANNECY

5 JUIN 1964

Jusqu'au 16 juin au château d'Annecy un événement artistique important : Les sélections de la Biennale de Paris

La Biennale de Paris a été créée en 1959. Elle a pour but de confronter les œuvres récentes réalisées par les artistes de tous les pays de 20 à 35 ans.

Le succès de cette initiative a amené les organisateurs à s'intéresser non seulement aux arts plastiques mais également aux créations récentes dans le domaine musical, théâtral et chorégraphique. La Biennale devint donc un lieu de rencontre des expériences des jeunes créateurs dans tous les domaines des arts dont sera présentée au château d'Annecy à partir du 2 juin une sélection des œuvres primées par un jury parisien. Elle montrera donc non seulement ce qui a intéressé Paris mais laissera juger le public provincial de cet effort de recherches. La biennale de Paris étant faite par les jeunes, il est normal que celle-ci se place délibérément

dans un climat de recherche voire même de provocation et c'est dans la lumière de ces heurts que le public pourra prendre conscience des forces nouvelles qui animent ces jeunes créateurs.

AU PROGRAMME :

Samedi 6 juin : Sélection théâtre : La Marmite de Plaute par le théâtre de la Mandragore.

Mardi 9 juin : Sélection musiques enregistrées présentées par Antoine Goléa.

Jeudi 11 juin : Sélection « jazz » : sextette Claude Luter.

Mardi 16 juin : Spectacle « recherches chorégraphiques » par le Théâtre d'Essai de la Danse avec Sara Acquarone, Karin Wachener, Jacques Lecoq.

Location à la Boîte à Musique et à la conciergerie du château.

Echo Liberté - 18 juin 1964

Au Château, enthousiasme pour le sextette Claude LUTER

Tout ce qu'Annecy compte comme amateurs de jazz New-Orléans s'était donné rendez-vous jeudi soir au château, ou, dans le cadre des présentations de l'exposition de la Biennale de Paris, Claude Luter et son orchestre allaient évoquer pour chacun les heures fastes du Dixy-Land.

Malgré la qualité d'une telle présentation et le succès qu'elle comporte, nous noterons que nous eussions souhaité la voir sur tout autre scène que celle de la salle des tapisseries du château.

Aux murs de pierre brute sont attachées tant d'harmonie et tous nous avons tant de souvenirs de présentation d'orchestres de chambre de classe, comme les solistes de Zagreb, pour n'en citer qu'un, que nous éprouvons une certaine gêne à voir cette ambiance baroque et renaissance, éclater chorno des différents musiciens de l'orchestre de Claude Luter.

Ayant dit cela, précisons tout de suite que Claude Luter donna un

concert d'une qualité exceptionnelle, véritable panorama du jazz, des œuvres de Béchét à celles de Maxim Saury. Slows-jazz et rags se succédèrent, permettant à chacun de retrouver à la clarinette le Claude Luter du Lorientais et, lorsqu'il prenait le saxo-soprano, les rauques harmonies et le rythme de Béchét.

Claude Luter était entouré d'une formation dynamique, aux éléments de qualité, dont les différents quoruns permirent de constater la technique et l'inspiration : Poumy Arnaud à la batterie, Roland Bianchini à la basse, Pierre Deroux à la trompette, Christian Guérin au trombone et Christian Rameil au piano.

Bien que la salle n'ait été occupée que par ceux que les amateurs de rock appellent des « anciens », pour ne pas dire plus, une ambiance de bon goût tout aussi intense régna pendant toute la soirée, qui se termina sur une véritable ovation.